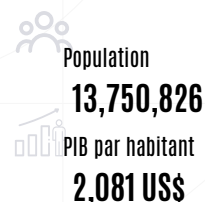
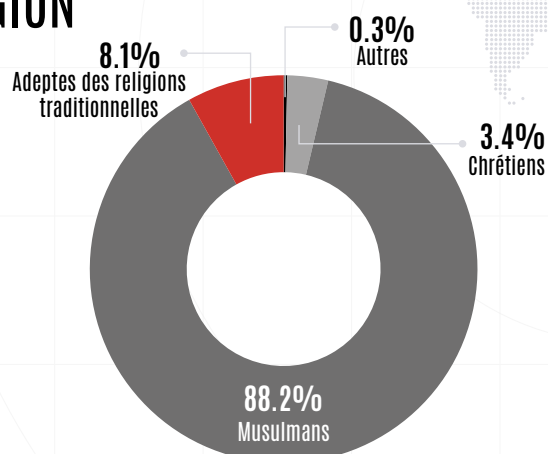


GUINÉE CONAKRY

RELIGION



LE CADRE JURIDIQUE DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE ET SON APPLICATION EFFECTIVE

La Constitution guinéenne affirme le caractère laïc de l'État (article 154) et « l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race, d'ethnie, de sexe, de religion et d'opinion » (article 1^{er}).¹ Elle interdit les partis politiques qui s'identifient à une race, une ethnie ou une religion (article 3) et punit la discrimination religieuse (article 4). Le texte constitutionnel garantit le droit de chacun de choisir et de professer sa religion (article 7). En outre, la Constitution garantit que les institutions religieuses s'administrent librement (article 14), même si, dans la pratique, le gouvernement est intervenu dans les affaires religieuses au cours de l'histoire.²

Il existe une grande diversité ethnique et religieuse en République de Guinée, et les droits des différents groupes sont généralement respectés, malgré les tendances autoritaires du gouvernement. Après plus de 50 ans de gouvernance autocratique sous les Présidents Sekou Touré (1958-1984) et Lansana Conté (1984-2008) et un certain nombre de gouvernements

de transition de courte durée, la Guinée a organisé ses premières élections présidentielles vraiment libres en 2010.³ En octobre 2015, le Président Alpha Condé a obtenu près de 58 pourcents des voix et a été réélu pour un second mandat. En vertu de l'article 27 de la Constitution, cela aurait dû être son dernier mandat. Cependant, en septembre 2019, il a annoncé la mise en place d'un référendum visant à modifier la Constitution et à supprimer la limite de deux mandats. Cette décision a déclenché de nombreuses manifestations dans plusieurs villes du pays.⁴

Les musulmans sont majoritaires dans toutes les provinces de Guinée. Les animistes sont numériquement le deuxième groupe. Les communautés chrétiennes se situent principalement dans les grandes villes ainsi que dans les régions du sud et de l'est.⁵ Le pays abrite également de petits groupes de bahá'ís, d'hindous et de bouddhistes. La coexistence religieuse est traditionnellement bonne en Guinée. Un comité interreligieux travaille en étroite collaboration avec le gouvernement sur les affaires religieuses.⁶

Les communautés religieuses doivent s'inscrire auprès du Secrétariat des affaires religieuses (SAR) et chaque groupe religieux doit rendre compte de ses

activités tous les six mois. Les groupes enregistrés bénéficient d'exonérations de TVA sur les biens entrants et de certaines subventions à l'énergie.⁷ Il n'a pas été relaté de difficultés majeures à cet égard au cours de la période faisant l'objet du présent rapport.

Le gouvernement, par l'intermédiaire du SAR, exige des mosquées et des églises qu'elles suivent des thèmes obligatoires dans leurs sermons hebdomadaires. L'objectif est « l'harmonisation des opinions religieuses afin d'éviter les messages radicaux et politiques dans les sermons ».⁸ Dans toutes les régions, les inspecteurs du SAR exercent leur surveillance pour s'assurer que « les sermons des mosquées et des églises soient conformes aux directives du SAR ».⁹ Les clercs qui ne suivent pas les directives peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires.

En ce qui concerne l'instruction religieuse, les écoles islamiques – qu'elles soient privées ou financées par le gouvernement – restent l'environnement traditionnel de l'instruction religieuse pour enseigner le programme gouvernemental obligatoire ainsi que les études coraniques. Les écoles chrétiennes privées, ouvertes aux élèves chrétiens et non chrétiens, sont présentes dans les grandes villes et enseignent également le programme scolaire public obligatoire, mais ne reçoivent aucun soutien du gouvernement. Bien qu'elles ne soient pas officiellement reconnues par le gouvernement, les madrassas locales, parfois associées à des mosquées, sont en mesure d'opérer. Axées sur les études coraniques, elles délivrent un enseignement en arabe et non en français, et certaines sont soutenues par des fonds provenant d'Arabie saoudite et de certains États du Golfe. La plupart des élèves de madrassas fréquentent également des écoles publiques ou privées où ils reçoivent ainsi un enseignement conforme au programme gouvernemental obligatoire.¹⁰

INCIDENTS ET DÉVELOPPEMENTS

En 2019, le gouvernement a continué de fournir une aide financière aux pèlerins religieux. Pour le pèlerinage islamique annuel à La Mecque (hadj), le SAR a financé les frais de voyage de 8.000 musulmans guinéens.¹¹

Officiellement, aucune religion ne jouit de droits spéciaux. Cependant, la communauté musulmane exerce

une influence considérable car elle est de loin le plus grand groupe religieux du pays. Les autorités gouvernementales ont été présentes à divers événements musulmans tout au long de l'année 2019. Le Premier ministre et plusieurs représentants du gouvernement ont assisté à la Conférence islamique nationale annuelle.¹² En outre, le Président Alpha Condé a participé à diverses célébrations musulmanes et s'est rendu à La Mecque dans le cadre du pèlerinage de l'Omra (qui, contrairement au hadj, peut être entrepris à tout moment de l'année).¹³

Les chefs religieux chrétiens ont continué de se plaindre de ce traitement préférentiel que le gouvernement semble réserver à la communauté musulmane. L'Église protestante évangélique a célébré le 100ème anniversaire de sa présence en Guinée par une grande cérémonie en janvier 2019. Les hauts fonctionnaires n'y ont pas participé alors qu'ils avaient été invités.¹⁴

En ce qui concerne la situation politique, les affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants à propos d'une éventuelle prolongation de la durée du mandat présidentiel ont abouti à la mort de 20 civils et d'un gendarme.¹⁵ Les manifestations ont eu lieu à la suite de l'extension du terme du mandat présidentiel après un référendum controversé qui a été soutenu par 90 pourcents des électeurs en mars 2020 et qui a permis au président Condé d'être élu pour un troisième mandat. Plusieurs organisations religieuses ont appelé à une résolution pacifique de la crise, dont l'Église catholique de Guinée qui a appelé au « dialogue politique ».¹⁶ En outre, le Parlement européen a appelé le gouvernement à protéger le droit à la liberté de réunion, à enquêter et à poursuivre les membres des forces de sécurité responsables de violations des droits de l'homme.¹⁷

PERSPECTIVES POUR LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

Un certain nombre de rapports indiquent que les pays d'Afrique occidentale et du golfe de Guinée sont de plus en plus menacés par des groupes djihadistes armés et leur idéologie.¹⁸ Les conséquences que la propagation du djihadisme en Afrique de l'Ouest aura pour la Guinée demeurent inconnues. Jusqu'à présent, le pays – qui a une longue tradition de coexistence pacifique entre les religions – a réussi à contrer

les groupes djihadistes. En revanche, l'instabilité sociale, en raison de la situation politique, devrait persister dans un proche avenir. Cette combinaison de djihadisme et d'instabilité sociale risque d'affecter la liberté de religion à l'avenir.

NOTES DE FIN DE TEXTE / SOURCES

- 1 Guinea 2010, Constitute Project, https://www.constituteproject.org/constitution/Guinea_2010.pdf?lang=en Constitution de 2010 : <https://mjp.univ-perp.fr/constit/gn2010.htm>
- 2 Guinea Country Report 2020, Bertelsmann Transformation Index (BTI), <https://www.bti-project.org/en/reports/country-report-GIN.html>
- 3 Guinea, The World Factbook, Central Intelligence Agency, <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/gv.html>
- 4 Eromo Egbejule, "Guinea protests turn bloody in fight to stop president's third term," The Guardian, 17 décembre 2019, <https://www.theguardian.com/global-development/2019/dec/17/guinea-protests-turn-bloody-in-fight-to-stop-presidents-third-term>
- 5 Bureau of Democracy, Human Rights and Labor, 'Guinea', International Religious Freedom Report for 2018, U.S. State Department, <https://www.state.gov/reports/2018-report-on-international-religious-freedom/guinea/>
- 6 Ibid.
- 7 Ibid.
- 8 Ibid.
- 9 Ibid.
- 10 Ibid.
- 11 Sekou Sanoh, "Hadj 2019 : Les premiers pèlerins quittent Conakry ce mercredi pour la Mecque," GuinéeNews, 17 juillet 2019, <https://www.guineenews.org/hadj-2019-les-premiers-pelerins-quittent-conakry-ce-mercredi-pour-la-mecque/>
- 12 Sekou Sanoh, "Cinquième Conférence islamique nationale, À Conakry : Ce que le le premier ministre Kassory A Dit !," GuinéeNews, 3 décembre 2019, <https://www.guineenews.org/cinquieme-conference-islamique-nationale-a-conakry-ce-que-le-le-premier-ministre-kassory-a-dit/>
- 13 Louis Celestin, "Le président Alpha Condé a quitté Conakry ce matin pour la Mecque," GuinéeNews, 28 mai 2019, <https://www.guineenews.org/le-president-alpha-conde-a-quitte-conakry-ce-matin-pour-la-mecque/>
- 14 Nassiou Sow, "100 ans de l'Église protestante évangélique de Guinée : Les autorités ont-elles boudé les festivités ?," GuinéeNews, 24 janvier 2019, <https://www.guineenews.org/100-ans-de-leglise-protestante-evangelique-de-guinee-les-autorites-ont-elles-boude-les-festivites/>
- 15 Eromo Egbejule, op. cit.
- 16 "Elections in Africa must not be a curse on the people," Vatican News, 22 octobre 2019, <https://www.vaticannews.va/en/africa/news/2019-10/elections-in-africa-must-not-be-a-curse-on-the-people.html>
- 17 "Human rights breaches in Guinea Conakry and Madagascar," European Parliament, 13 février 2020, <https://www.europarl.europa.eu/news/en/press-room/20200206IPR72020/human-rights-breaches-in-guinea-conakry-and-madagascar>
- 18 "The risk of jihadist contagion in West Africa," Crisis Group, 20 décembre 2019, <https://www.crisisgroup.org/africa/west-africa/c%C3%B4te-divoire/b149-lafrique-de-louest-face-au-risque-de-contagion-jihadiste>